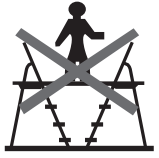


Conseils d'utilisation



Ne pas utiliser
comme un
échafaudage.



Ne monter
en aucun cas
sur le garde-corps.



Ne pas monter
à plusieurs personnes
(ne pas dépasser
la charge garantie
de 150 kg).



Ne pas utiliser
dans les escaliers.

Avant l'utilisation

- a) Certains états de santé, les prises de médicaments, l'abus d'alcool ou de drogues peuvent constituer un risque de sécurité si l'on se sert d'une échelle.
- b) Lorsqu'on transporte des échelles sur une galerie de toit ou dans une voiture, s'assurer que les échelles sont fixées ou installées de façon appropriée, afin d'éviter tout dommage.
- c) Contrôler l'échelle à sa livraison et avant sa première utilisation, pour constater le bon état et le bon fonctionnement de toutes ses parties.
- d) Effectuer un contrôle visuel de l'échelle avant chaque journée de travail où l'échelle sera mise en service.
- e) Pour les utilisateurs professionnels, prévoir régulièrement un contrôle par une personne agréée
- f) S'assurer que l'échelle est adaptée à l'usage auquel on la destine.
- g) Ne pas utiliser d'échelles endommagées !
- h) Débarrasser l'échelle de toutes souillures.
- i) Avant toute utilisation de l'échelle sur les lieux de travail, procéder à une évaluation des risques conformément à la réglementation française en la matière.

Positionnement et dressage de l'échelle

- a) L'échelle doit être dressée dans la position appropriée, par exemple selon un angle correct (inclinaison d'environ 1,4), les échelons ou les marches étant parallèles, pour une échelle d'appuis, ou, l'ouverture étant complète pour une échelle double
- b) les dispositifs de verrouillage, dont l'échelle est éventuellement munie, doivent être entièrement verrouillés
- c) l'échelle doit reposer sur une surface régulière, plane et fixe
- d) il convient qu'une échelle d'appuis repose sur une surface plane solide et qu'elle soit stabilisée avant l'utilisation, par exemple au moyen d'entraves ou d'un dispositif approprié garantissant la stabilité
- e) l'échelle ne doit jamais être repositionnée depuis une

position en hauteur

- f) en installant l'échelle, prendre en compte le risque de collision avec l'échelle, par exemple, collision avec des piétons, véhicules ou portes. Sécuriser les porte (mais pas les issues de secours) et fenêtres sur le chantier, si possible
- g) identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple, des lignes aériennes ou autre équipement électrique dénudé
- h) l'échelle doit reposer sur ses sabots et non sur les échelons ou marches
- i) l'échelle ne doit pas être positionné sur une surface glissante (par exemple la glace, les surfaces luisantes ou les surfaces solides manifestement contaminées à moins que des mesures efficaces supplémentaires aient été prises en vue d'éviter qu'elle ne dérape ou de s'assurer que les surfaces souillées sont suffisamment propres.

Utilisation de l'échelle

- a) Ne pas dépasser la charge totale maximale pour le type d'échelle utilisé
- b) Ne pas se pencher trop loin; et garder les deux pieds sur la même marche ou le même échelon/barreau.
- c) ne pas descendre d'une échelle d'appuis à hauteur élevée sans dispositif de sécurité complémentaire
- d) Ne pas se servir d'une échelle double pour accéder à un autre niveau.
- e) Ne pas se tenir debout sur les 3 marches/échelons supérieurs d'une échelle d'appuis ;
- f) Ne pas se tenir debout sur les 2 marches/échelons supérieurs d'une échelle double sans plate-forme ni barre de soutien à hauteur des mains/des genoux
- g) Ne pas se tenir debout sur les quatre marches/échelons supérieurs d'une échelle double prolongée par une échelle coulisse
- h) il convient d'utiliser les échelles uniquement pour de petits travaux de courte durée
- i) Pour les travaux inévitables, sous tension ou à proximité de lignes électriques aériennes, ne pas utiliser d'échelles

conductrices de courant (p.ex. échelles en aluminium)

- j) Ne pas utiliser les échelles en plein air en cas de mauvaises conditions météo.
- k) Prendre toutes précautions nécessaires pour éviter que des enfants ne jouent sur les échelles.
- l) Verrouiller si possible les portes (sauf les issues de secours) et les fenêtres dans la zone de travail.
- m) Monter à l'échelle et en descendre en faisant face à l'échelle.
- n) tenir fermement l'échelle en grim pant et en descendant
- o) Ne pas utiliser l'échelle comme passerelle.
- p) porter chaussures appropriées pour monter à l'échelle
- q) Éviter toute contrainte latérale excessive comme utiliser une perceuse dans de la brique et du béton
- r) Ne pas rester trop longtemps sur l'échelle sans faire régulièrement une pause (la fatigue est un risque).
- s) pour accéder à un niveau supérieur, il convient d'allonger les échelles d'appuis d'au moins 1 m au dessus du point à atteindre.
- t) il convient que l'équipement porté lors de l'utilisation d'une échelle soit léger et aisé à manipuler
- u) Éviter les travaux susceptibles d'entraîner un effort latéral sur les échelles doubles.
- v) Pour tous travaux sur une échelle, se tenir d'une main, ou, si cela n'est pas possible, prendre des mesures de sécurité appropriées.

Reparation entretien et stockage

- 1/ les réparations et l'entretien doivent être effectués par une personne compétente.
- 2/ S'assurer de la bonne protection de l'échelle contre les chocs éventuels lors du transport et du rangement



Ne pas utiliser
près d'une fenêtre
ouverte.



Ne pas utiliser
sur un sol incliné,
meuble ou glissant.



Ne pas utiliser
comme une échelle.



Ne pas monter
avec une charge
trop lourde ou
encombrante.

